

## LE CALENDRIER DES TRAVAUX

Les travaux débiteront en décembre 2009 pour une durée prévisionnelle d'environ un an. L'exécution des travaux est découpée en 3 phases principales.

Les deux premières phases seront consacrées aux modifications de la rue de la Vallée, à la création de la voie nouvelle entre les immeubles Terralia et Oxygène et à l'amélioration de la rue Claudius Antoine Serrassaint.

Le tronçon Est de la rue de la Vallée sera coupé entièrement à la circulation ce qui impliquera le dévoiement des voies de circulation. Quant au tronçon situé devant Amiens 2 la circulation sera maintenue durant les travaux. Des cheminements piétons provisoires sécurisés et balisés seront mis en place pour accéder aux différents commerces et lieux de travail de la rue de la Vallée.

La troisième phase sera dédiée à la création de l'esplanade Tellier.



### PLAN DE PHASAGE ZAC GARE LA VALLÉE ILOT TELLIER

#### PHASE 1

De janvier au printemps 2010 :

- Travaux en rue barrée
- Circulation piéton maintenue

#### PHASE 2

Du printemps à l'été 2010 :

- Travaux en demi chaussée
- Voie à double sens maintenue
- Stationnements neutralisés

#### PHASE 3

De l'été 2010 à début 2011 :

- Travaux en circulation restreinte pour les phases 3a et 3b
- Travaux en rue barrée pour la phase 3c

## LES ACTEURS DU PROJET

### LES CONCEPTEURS :

Le projet d'aménagement de l'ilot Tellier et de la rue de la Vallée a été conçu par l'équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre de la ZAC Gare la Vallée constituée de :

- Agence Paul Chemetov architecte urbaniste, mandataire
- Empreinte, agence de paysages
- OGI, bureau d'études techniques
- Agence Agathe Argod, éclairagiste
- Cap terre, environnementaliste

### LA MAÎTRISE D'OUVRAGE :

La maîtrise d'ouvrage des travaux est assurée par Amiens Aménagement qui est missionné par Amiens Métropole pour mettre en œuvre la ZAC Gare la Vallée.

### LA MISSION DE COORDINATION URBAINE :

L'objectif de la mission de coordination urbaine confiée à la société ETIC est de piloter l'organisation des travaux afin de minimiser les perturbations engendrées sur la vie du quartier.

### LES ENTREPRISES :

L'entreprise SCREG réalise ou coordonne les travaux de voirie, génie civil, de réseaux et de revêtements. Les travaux d'éclairage publics sont confiés à l'entreprise CEGELEC. Les espaces paysagés sont aménagés par l'entreprise HUBLART.

# ZAC GARE - LA VALLÉE RUE DE LA VALLÉE / ILOT TELLIER



## VOTRE QUARTIER VA CHANGER DE VISAGE !



**Amiens Aménagement**  
Bâtiment Oxygène 80 rue de la Vallée  
CS 81105 80011 AMIENS Cedex 1  
Tél. : +33.(0)3.22.22.37.50  
Fax : +33.(0)3.22.22.37.51





## PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT ESPLANADE TELLIER

L'esplanade Tellier sera un lieu dédié principalement aux piétons et aux vélos dans l'esprit d'une promenade généreusement plantée. L'éclairage sera entièrement repensé et s'articulera autour de différents dispositifs lumineux : grand mâts bois supports de spots, petits mâts métalliques équipés de leds, spots encastrés dans les murs...

La clôture de béton préfabriqué existante le long des voies SNCF sera remplacée par une clôture ajourée en bois, à travers laquelle les piétons pourront entrevoir l'activité de la gare. Devant cette clôture, un fossé planté appelé « saut de loup » va être aménagé pour récupérer les eaux de pluies de l'esplanade.

Trois rues transversales permettront de rejoindre l'esplanade depuis la rue de la Vallée.

La rue Claudius Antoine Serrassaint deviendra une rue à double sens et les trottoirs seront requalifiés : le trottoir Est sera élargi. L'accès à la nouvelle voie créée entre les bâtiments de bureaux Terralia et Oxygène sera limité aux livraisons, aux taxis, à la dépose des voyageurs et des clients du futur hôtel. Le tronçon de la rue Legrand d'Aussy qui débouche actuellement sur la rue Paul Tellier restera en impasse. Le terrain situé entre cette rue et la façade ouest du bâtiment Oxygène sera aménagé de manière provisoire en une prairie plantée, avant d'être réaménagée définitivement dans une prochaine phase de travaux.

Le revêtement choisi pour traiter le sol de l'ensemble des espaces publics est le béton modulaire, hors voies de circulation prévues en enrobé noir. Ce matériau sera décliné dans différents formats : des pavés de petites tailles sur les trottoirs, de grandes dalles sur l'esplanade.



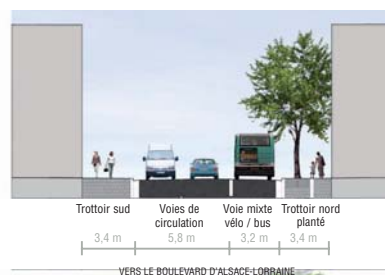
## LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

Le projet d'aménagement de l'îlot Tellier et de la rue de la Vallée constitue le premier maillon du réseau d'espaces publics à venir et donne l'impulsion de la nouvelle ambiance paysagère et urbaine qui va être créée sur le quartier Gare la Vallée.

Le projet porte sur deux espaces majeurs que sont la rue de la Vallée et l'esplanade Tellier, en lieu et place de l'actuelle rue Tellier. Le traitement de ces espaces vise à renforcer le caractère structurant de ces lieux pour le quartier, et à affirmer la liaison vers la gare et le centre-ville.

## PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT RUE DE LA VALLÉE

Le fonctionnement de la rue de la Vallée est modifié. La rue sera composée d'un site propre bus, partagé avec les vélos, et d'une voie de circulation double sens. Les trottoirs seront élargis pour rendre plus confortables les déplacements des piétons. Le trottoir nord sera planté d'arbres et recevra l'éclairage public totalement rénové.



Vue en coupe de la rue de la Vallée après réalisation des aménagements.

